

Rennes, le 18 septembre 2025

Objet : recrutement des lauréats des listes complémentaires au concours du CRPE 2025

Madame la Rectrice,

Les résultats du concours de professeur des écoles sont connus depuis le jeudi 12 juin dernier dans notre académie. Outre les candidats admis, huit lauréats ont été inscrits sur les listes complémentaires. Comme nous avons pu le constater dans l'ensemble des départements, le manque de personnels fonctionnaires d'État a posé problème dans les écoles et notamment sur la question des remplacements. Rien que pour l'Ille-et-Vilaine, ce sont plus de 5 200 journées d'absence de professeurs des écoles qui n'ont pas été remplacées ce qui a conduit les départements à recruter des contractuels en cours d'année scolaire.

La FNEC FP-Force Ouvrière s'oppose au recrutement de personnels contractuels en lieu et place de personnels sous statut. Contacté par le SNUDI-FO, le ministère confirme avoir donné l'autorisation aux rectorats de recruter les candidats aux concours de professeur des écoles inscrits sur les listes complémentaires. Dans notre académie, ce sont donc huit personnels supplémentaires qui peuvent être recrutés en tant que professeurs des écoles stagiaires.

Dans les académies de Nantes, Toulouse et Poitiers, tous les candidats inscrits sur les listes complémentaires ont été recrutés. Les années précédentes, la décision avait été prise de recruter l'ensemble des candidats inscrits sur les listes complémentaires. Cela nous paraît tout autant nécessaire cette année au regard des conditions d'exercice dans les écoles. Par conséquent, nous souhaitons obtenir la confirmation de la bonne application de cette directive ministérielle au sein de notre académie. Afin d'assurer le remplacement de tous les enseignants absents, pour ouvrir des classes partout où cela est nécessaire, la FNEC FP-Force Ouvrière demande le recrutement de l'intégralité des listes complémentaires du CRPE 2025, le réabondement des listes complémentaires à hauteur des besoins et l'intégration de tous les enseignants titulaires en attente de mutation.

Veuillez agréer, Madame la Rectrice, l'expression de nos salutations syndicales.

Bastien Joyaux
Coordinateur de la FNEC FP-Force Ouvrière

